

Les critères et les dates d'admission sont communiqués sous réserve des votes des instances.

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous allez candidater pour le **Master 2 Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, parcours professionnel de la Mention «Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations».

Capacité d'accueil maximale pour l'année universitaire 2018-2019 : **30**

Ce parcours **donne accès au titre de psychologue**.

Public : Formation initiale et formation continue

Pour une **reprise d'études** (salariés, demandeurs d'emploi, etc.) contacter, Annick PUZENAT (annick.puzenat@univ-tlse2.fr - 05 61 50 41 02)

Pour un **contrat de professionnalisation** (étudiants en formation initiale, demandeurs d'emploi, etc.), contacter Cécile GADIOT (cecile.gadiot@univ-tlse2.fr - 05 61 50 48 56)

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à faire parvenir à notre secrétariat :

AU PLUS TARD le 15 juin 2018 le cachet de la poste faisant foi.

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Patricia Dejumné
Master 2 Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

La sélection s'organise en trois étapes :

- ✓ Réunion de pré-candidature obligatoire
- ✓ La recevabilité des dossiers
- ✓ La phase d'admission :
 - Evaluation des dossiers de candidature
 - Epreuve de sélection
 - Entretien

Note importante : il n'y a pas de délai supplémentaire pour des dépôts de pièces complémentaires. Les dossiers doivent être déposés complets.

Cordialement,

Le Responsable du Master
Jean-Luc MEGEMONT

Etape 1 – Réunion de pré-candidature

Les étudiants qui font acte de candidature doivent **remplir une fiche de pré-inscription au cours d'une réunion de pré-candidature obligatoire** (sauf pour les candidats dont l'éloignement géographique justifie leur absence à cette réunion, une dérogation doit être demandée) et **déposer un dossier de candidature**.

La réunion de pré-candidature obligatoire est prévue le **mercredi 30 mai 2018 de 10h à 11h** (le lieu sera précisé prochainement)

Etape 2 - Recevabilité du dossier

Le **Master 2 Psychologie du travail et des organisations** s'adresse plus spécifiquement à des étudiants :

- Titulaires obligatoirement d'une Licence et d'un Master 1^{ère} année (ou Maîtrise) de Psychologie.
- Justifiant d'une expérience d'activité salariée d'une durée d'au moins un mois, effectuée moins de 3 ans avant la candidature.
- Qui ont suivi une U.E. de M1 choisie parmi les UE suivantes : "Psychologie Sociale" ou "Psychologie du travail et des organisations". Des équivalences de ces attentes peuvent être accordées (après examen des dossiers) aux étudiants issus d'autres universités françaises et étrangères ou à des professionnels titulaires d'un Master 1^{ère} année de Psychologie dont l'expérience professionnelle permet d'attester les compétences requises en Psychologie sociale, du travail et des organisations.

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
MASTER 2 « Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations »**

- Un relevé complet des UE de Licence de Psychologie (L1, L2 et L3) et Master 1 de Psychologie,
- Une attestation d'admission au Master 1^{ère} année si celui-ci est obtenu,
- Une lettre de candidature indiquant vos motivations et projets (professionnel, stage, mémoire),
- Un Curriculum Vitae
- Une fiche indiquant :
 - l'intitulé du mémoire de M1, le nom du directeur et le résumé ;
 - dans le cas d'une soutenance postérieure à la date limite de dépôt du dossier de candidature, joindre une attestation du directeur de mémoire, datée et signée, précisant la date de soutenance envisagée.
- Un rapport d'activité salariée d'une durée d'au moins un mois (accompagné d'une attestation d'emploi ou d'une fiche de paie). Ce rapport, de 4 à 8 pages, doit décrire les activités réalisées et présenter une analyse de celles-ci.
- La liste des masters auxquels le candidat a postulé en cas de candidatures multiples.

Le dossier de candidature doit être présenté **dans une chemise rouge à rabat** (portant le nom de l'étudiant en haut à droite).

Le dossier complet doit être déposé en mains propres ou envoyé (en recommandé avec accusé réception) à l'UFR de Psychologie : AU PLUS TARD le 15 juin 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie - Patricia Dejumné
Master 2 Psychologie du travail et des organisations
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Il est conseillé aux étudiant(e)s de constituer leurs dossiers avec des photocopies de documents administratifs.
NE PAS JOINDRE D'ORIGINAUX CAR AUCUN DOSSIER NE SERA RESTITUÉ.
Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.

Note importante : il n'y a pas de délai supplémentaire pour des dépôts de pièces complémentaires. Les dossiers doivent être déposés complets.

Etape 3 - Phase d'admission

- L'épreuve de sélection aura lieu **le 4 juillet 2018 matin** à l'UFR de Psychologie. (l'horaire et le lieu seront précisés prochainement sur le site internet de L'UFR de psychologie)

Elle repose sur la passation d'un questionnaire de connaissances et sur un examen du dossier de candidature.

Les critères d'évaluation sont :

- la note obtenue au questionnaire de connaissances,
- la qualité du dossier : évaluation du cursus, expériences professionnelles et/ou associatives, qualité du rapport d'activité salariée, cohérence de l'expérience universitaire avec les objectifs de la formation, cohérence des projets avec les objectifs de la formation, qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration).

A la suite de cette étape, **La liste des candidats sélectionnés sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie le 4 juillet 2018 après-midi**

ATTENTION : la liste des candidats sélectionnés vaut convocation pour l'épreuve de sélection.

A l'issue de cette première épreuve, les candidats sélectionnés doivent passer un entretien le **5 juillet matin** (les horaires et lieux des entretiens seront affichés la veille à l'UFR de psychologie et publiés sur le site internet de l'UFR) avec un jury constitué par 2 membres de l'équipe d'enseignants-chercheurs et PAST du M2.

ATTENTION : La liste des candidats auditionnés vaut convocation.

Les entretiens auront lieu le 5 juillet 2018 matin.

Les critères d'évaluation sont :

- Les motivations
- Le projet professionnel
- Les expériences et connaissances
- Les capacités d'analyse et d'argumentation lors de l'échange

La liste des admis sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du 5 juillet 2018.